



# **PRIX FRANÇAIS DE LA MÉTROLOGIE 2009**

## **DOSSIER DE CANDIDATURE**

**A adresser avant le 15 Juillet 2009**

Secrétariat du Collège Français de Métrologie  
Prix Français de la Métrologie  
429 rue de l'Industrie – CS 70003  
34078 Montpellier Cedex 3

**info@cfmetrologie.com**  
**www.cfmetrologie.com**  
**Tél : 04 67 06 20 36 – Fax : 04 67 06 20 35**

**Nom de l'Organisme :**



## 1. OBJET

Ce dossier de candidature constitue l'élément « déclencheur » du processus d'évaluation pour tout organisme désirant participer au concours organisé par le Collège Français de Métrologie et intitulé "Prix Français de la Métrologie". Ce concours est régi par un règlement disponible sur le site Internet du Collège Français de Métrologie [www.cfmetrologie.com](http://www.cfmetrologie.com).

Il vise à connaître la structure, le mode de fonctionnement et les caractéristiques générales d'un candidat. Ce dossier de candidature doit permettre au Collège Français de Métrologie d'obtenir tous les renseignements utiles pour examiner la recevabilité de la demande et, le cas échéant, demander des compléments d'informations.

Le Collège Français de Métrologie s'engage à respecter la confidentialité des renseignements figurant dans le dossier de candidature et les documents annexés. Les informations collectées dans ce document sont soumises au droit d'accès et de rectification prévu par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés.

## 2. FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription au Prix Français de la Métrologie sont fixés à 598.00 euros TTC (inclus une TVA à 19.6%). Cette inscription donne également droit à l'inscription à demi-tarif d'une personne à l'intégralité du 14<sup>e</sup> Congrès International de Métrologie, qui se tiendra du 22 au 25 juin 2009 à Paris.

## 3. CONSTITUTION DU DOSSIER

Le dossier de demande rédigé en français doit être adressé avant le 15 Janvier 2009, au

**Secrétariat du Collège Français de Métrologie**  
**Prix Français de la Métrologie 2009**  
**429 rue de l'Industrie – CS 70003**  
**34078 Montpellier Cedex 3**  
**[info@cfmetrologie.com](mailto:info@cfmetrologie.com)**

Il comprend les documents suivants :

- le présent dossier dûment complété.
- tout document permettant de compléter l'information du Collège Français de Métrologie en vue d'instruire la candidature.
- un chèque de 598 euros TTC à l'ordre du Collège Français de Métrologie. Un accusé de réception de l'inscription au concours et une facture seront adressés au candidat en retour.



#### 4. IDENTITÉ JURIDIQUE DE L'ORGANISME CANDIDAT

Raison Sociale .....

Sigle .....

Adresse .....

.....

.....

.....

Responsable du dossier de candidature .....

Téléphone .....

Télécopie .....

E-mail ..... Site web .....

Statut Juridique .....

N° Registre du commerce / SIREN / SIRET .....

Code NAF .....

L'organisme candidat appartient-il à un groupe ? OUI  NON

Si oui, lequel .....

Dispose-t-il de filiales ? OUI  NON

Si oui, identifiez les principales .....

.....

.....

.....

Activité principale de l'organisme

.....

.....

.....

.....



## 5. INFORMATIONS SUR LE SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA MESURE

Décrire sur les pages suivantes la situation de l'organisme au regard des 8 thématiques suivantes.

1. Dialogues avec les utilisateurs des résultats de mesure, objet mesuré, échantillonnage,
2. Processus de mesure, méthodes, choix, validation,
3. Personnels, responsabilités, formation continue, circulation de l'information,
4. Equipement de mesure et d'essais (traçabilité, ...),
5. Environnement de la mesure (adaptation aux exigences du processus de mesure),
6. Diffusion vers les utilisateurs de l'information liée à la mesure,
7. Positionnement de la métrologie au sein de l'entreprise,
8. Amélioration continue.

L'entreprise pourra illustrer ces points par des extraits de sa documentation.

## 6. ENGAGEMENT DE L'ORGANISME

Je soussigné(e),

Prénom .....

Nom .....

Fonction dans l'entreprise .....

reconnais avoir pris connaissance du règlement du Prix Français de la Métrologie 2009 et en accepter tous les termes sans réserve.

Fait à ....., le .....

Signature

	Grille d'évaluation	Réponse de l'organisme
1	<p>Dialogue avec l'utilisateur</p> <p>1.1 Les utilisateurs des résultats de mesure ont-ils définis les mesurandes ?</p> <p>1.2 Établissez-vous avec l'utilisateur le besoin en incertitude de mesure ou le rapport maximal entre l'incertitude de mesure et la tolérance à vérifier ?</p> <p>1.3 Dans le cas de l'étalonnage, établissez-vous avec l'utilisateur le programme d'étalonnage (fonction, calibre, étendue de mesure, points d'étalonnages souhaités), les conditions d'étalonnage proches de celles de l'utilisation (temps de chauffage, réglage du zéro ou de la pleine échelle, type de fluide en métrologie des pressions, etc.) ?</p> <p>1.4 Lorsque les résultats de mesure sont utilisés pour déclarer la conformité d'un produit, les règles de décision sont-elles clairement établies ?</p> <p>1.5 Les aspects financiers sont-ils abordés dans vos discussions avec les utilisateurs ?</p>	
2	<p>Processus de mesure</p> <p>2.1 Avez-vous identifié les processus de mesure critiques dans votre entreprise ?</p> <p>2.2 Les processus de mesure critiques font-ils l'objet d'un document écrit ?</p> <p>2.3 Connaissez-vous les responsables des processus de mesure critiques, sont-ils identifiés, ont-ils conscience de leurs responsabilités ?</p> <p>2.4 Avez-vous établi l'aptitude de vos processus de mesure, c'est-à-dire connaissez-vous l'incertitude de vos résultats de mesure et est-elle compatible avec les besoins exprimés sous forme de spécifications ?</p> <p>2.5 Avez-vous mis en place des outils de surveillance de vos processus de mesure critiques, tels que : carte de contrôle, utilisation de MR, comparaison avec méthode de référence ?</p>	
3	<p>Personnel</p>	



- 3.1 Est-ce que vous possédez les compétences-clés en matière de métrologie ? Les collaborateurs concernés sont-ils qualifiés en conséquence (respect des dispositions prévues) et connaissent-ils le périmètre de leur responsabilité ?
- 3.2 Avez-vous établis les critères de qualification et de maintien des différentes responsabilités accordées en matière de maîtrise de la fonction "métrologie" ?
- 3.3 Les critères de qualification sont-ils pertinents ?
- 3.4 Assurez-vous une formation continue (interne ou externe) de vos collaborateurs en métrologie ?
- 3.5 Existente-t-il des supports d'habilitation des personnel et de maintien de cette habilitation ?
- 3.6 Des dispositions sont-elles prises pour maintenir la maîtrise de la fonction "métrologie" en cas d'évolution du personnel, ou en cas de recours à du personnel temporaire sous-contrat ?
- 4 Equipement
- 4.1 Avez-vous identifié les équipements critiques de vos processus de mesure ? Sur quelles bases ?
- 4.2 Définissez-vous des cahiers des charges lors de l'achat d'équipements important ?
- 4.3 Contrôlez-vous les équipements que vous venez d'acquérir avant leur mise en service ?
- 4.4 Disposez-vous de règles de raccordement de vos instruments, en particulier de vos équipements critiques (choix et évaluation du fournisseur interne ou externe, respect du planning, fiche de vie, traçabilité au SI, ...) ?
- 4.5 Le contenu des certificats d'étalonnage, constats de vérification produits par vos sous-traitants ou votre laboratoire interne est-il exploité ?
- 4.6 Avez-vous des règles pour déterminer la périodicité des raccordements ? Comment vous assurez-vous qu'elle est adaptée à votre parc d'instruments et à la criticité des mesures ?

4.7 Comparez-vous le coût des étalonnages internes par rapport à la sous-traitance ?

## 5 Environnement

5.1 Identifiez-vous les conditions environnantes susceptibles d'influencer les résultats de vos mesures (température, humidité relative, pression atmosphérique, alimentation électrique, accélération de la pesanteur, vibration, etc. en fonction des activités concernées) ?

5.2 Définissez-vous, pour les conditions environnantes susceptibles d'influencer les résultats, les plages au-delà desquelles les activités de mesure doivent être invalidées ?

5.3 Surveillez-vous et enregistrez-vous les conditions environnantes susceptibles d'influencer les résultats de mesure ?

5.4 Séparez-vous physiquement les locaux qui seraient le siège d'activités incompatibles avec d'autres activités, du fait des conditions d'environnement qu'elles entraînent ?

5.5 Avez-vous des règles d'accès aux locaux ?

5.6 Etablissez-vous des dispositions pour assurer le bon entretien des locaux ?

5.7 Avez-vous des spécifications d'environnement sur les lieux où s'exercent les activités de mesure ?

## 6 Diffusion de l'information

6.1 Les résultats de mesure, étalonnage, ... sont-ils consignés ?

6.2 Prêtez-vous attention au respect de l'écriture des nombres, des unités et de leur symbole des unités du SI ?

6.3 De même prêtez-vous attention au respect du vocabulaire de la métrologie (VIM) ?

6.3 Donnez vous les informations nécessaires à l'interprétation des résultats (les dates d'étalonnage ou de vérification, la méthode utilisée, les conditions environnantes durant la prestation, etc.) ?

6.4 Dans l'hypothèse où l'équipement de mesure a été ajusté, donnez vous les résultats avant et après ajustage ?



- 6.5 Exprimez-vous les incertitudes associées aux résultats ?
- 6.6 Un ou des responsables sont-ils désignés pour vérifier et pour valider les rapports sur les résultats ?
- 6.7 Précisez-vous à l'utilisateur que les incertitudes associées aux résultats doivent être adaptées aux conditions réelles d'utilisation de l'équipement de mesure ?
- 7 Position de la métrologie dans l'entreprise
- 7.1 Y-a-t-il une personne identifiée chargée de la métrologie ? Sa fiche de fonction décrit-elle ses responsabilités en matière de métrologie ?
- 7.2 La fonction métrologie est-elle décrite dans un document ?
- 7.3 Le fonctionnement de la métrologie fait-il l'objet d'un point particulier lors des revues de direction et d'audit interne ?
- 8 Amélioration continue
- 8.1 Les processus de mesure critiques font-ils l'objet d'un réexamen périodique ? Examen de l'évolution des besoins ?
- 8.2 Le coût des processus de mesure est-il connu, amortissement des matériels, temps passés, réétalonnages, surveillance ?
- 8.3 Comment l'entreprise se maintient-elle informée : évolution des normes, évolution du contexte technique, évolution des matériels et techniques de mesure ?
- 8.4 Les réclamations clients sont-elles exploitées quand elles ont des conséquences sur la métrologie ?
- 8.5 Existe-t-il des plans fixant des objectifs à atteindre pour la métrologie et des indicateurs pour les mesurer ?